



# JARDINER LA RUE

**Intégrer le végétal  
dans l'aménagement du bourg**

Justine LEHU  
3 octobre 2022

 **Gironde**  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

jardiner   
la rue

# UNE FORMATION



## Jardiner la rue

### Les idées reçues

Planter au pied des murs apporte de l'humidité

**Faux** Les plantes absorbent l'humidité par leurs racines et limitent la remontée capillaire par les murs. De plus, leurs feuillages assurent une protection contre les pluies battantes.

Les racines vont abîmer le mur

**Faux** Le système racinaire des plantes annuelles et vivaces n'est pas assez puissant pour détériorer la structure des murs. Pas de risque de faire éclater un soubassement en pierre ou béton.

Les plantes vont envahir la voie

**Faux** Si on évite les espèces envahissantes. Le développement des végétaux dépendra de la variété et du choix des plantations dans la rue.

Les insectes vont proliférer

**Vrai** Mais on contribue ainsi au retour de la nature en ville. Les insectes témoignent de la bonne santé d'un milieu. Cependant, on peut éviter certaines plantes comme le lierre par exemple.

Ça demande beaucoup d'entretien sinon ça fait sale

**Faux** Le végétal sur les trottoirs, c'est une gestion écologique et une réappropriation de la rue par les riverains. Il suffit de planter des espèces rustiques au développement moindre pour un entretien minimal.

Les plantes grimpantes vont envahir le mur

**Faux** Si on choisit des espèces qui ne s'accrochent pas seules au mur et qui ont besoin d'un support pour s'enrouler. Bon à savoir, la couverture végétale régule les écarts thermiques et hygrométriques, ce qui est positif pour conserver l'état du mur.

# UNE EXPOSITION



### Palette végétale, les essentielles



Rose trémière  
Alcea rosea



Vergerette  
Erigeron



Orelle de souris  
Cerastium tomentosum



Gerani  
Gerani



Euphorbe des garigues  
Euphorbia characias



Orpin  
Sedum



Sauge à petites feuilles 'Hot Lips'  
Salvia prophylla 'Hot Lips'



Pourpier  
Delosperma

### LA RÉOLE

Sud Gironde  
4 192 habitants



Zone de végétalisation

Pour habiller les gouttières, le ferronnier de la ville a fabriqué des structures surélevées, supports des plantes.



## Rendre sa place au piéton

### L'avis du CAUE

« Ce qui contribue à la réussite de la transformation de cette rue tient à la répétition des fosses de plantation creusées au pied des murs, dans l'ancien trottoir, qui crée un effet de profusion végétale. L'intervention n'est ainsi pas anecdotique : elle occupe chaque cm<sup>2</sup> de trottoirs, hormis les seuils des habitations ou les entrées de garage. »

Médiatrice culturelle du CAUE de la Gironde



### Les étapes de végétalisation

1. L'étroite rue Numa Ducros, vestige de la cité médiévale, est profondément dégradée par la voiture et abandonnée par les piétons.
2. Profitant de travaux, la ville amorce en 2014 son réaménagement avec la volonté de redonner sa place au piéton tout en favorisant le fleussissement. Elle fait appel à une agence de paysagistes-concepteurs pour inventer la nouvelle image de la rue.
3. Associés au projet, les riverains choisissent les espèces qui vont orner leur pas de porte, avec l'aide des services espaces verts réloais, chargés de la plantation et de l'entretien des végétaux.
4. Après cinq mois de chantier, les trottoirs sont désormais couverts par les plantes. Le passant investit tout l'espace en marchant au milieu de la rue.
5. La commune poursuit le réaménagement de ses rues sur le même principe : placer le piéton et le végétal au centre de sa réflexion.



« La mairie a favorisé des espaces de rencontres où le piéton retrouve toute sa place et sa légitimité. »

Paul Trouillet, paysagiste-concepteur de l'agence Trouillet&Hermel



# LA RUE, de la voie habitée, circulée, à la rue jardinée

«La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société.»

Victor Hugo





EN VILLE



Collection MUNOCHÉ-

SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE - La Grand'Rue



MONTJEAN (Charente) — Rue transversale

DANS LES VILLAGES

# L'ÈRE AUTOMOBILE



# LE PROCESSUS DE STÉRILISATION - 1ÈRE ÉTAPE



- Des logiques de **sécurisation routière** stérilisent nos villes et villages.
- **Le mobilier routier** vient aménager nos rues au détriment de la qualité de la rue.
- La circulation routière **focalise l'attention** du concepteur, du gestionnaire ou du propriétaire de la voie.



# ET LA PLACE DU PIÉTON ?





# UN CONSTAT À SE RAPPELER

La rue n'est pas une route

Définition dictionnaire :

C'est un cheminement bordé de maisons

C'est le lieu de vie locale, un lieu habité



# Pas de rue sans riverains



- La perception d'être dans **une rue plutôt que sur une route** est capitale si on veut que celui-ci adapte sa conduite en conséquence.
- Quand la rue présente à celui qui l'emprunte et à celui qui y vit, les signes d'un **lieu soigné, voire jardiné**, elle devient plus vivante et accueillante.
- Son ambiance peut alors inspirer un sentiment de sécurité et inviter au respect mutuel entre les usagers et **la rendre plus agréable à parcourir**.



# Partager la rue

- En plus d'être circulé, l'espace de la rue est également le lieu des échanges et de sociabilités.
- Les habitants ou les passants, s'y arrêtent, flânent, discutent, s'y reposent.
- Les riverains également apprécient le soin donné au pas de porte.



**ZONE DE RENCONTRE :**  
**vitesse maximum des véhicules**  
**20km/h, priorité donnée aux**  
**piétons**

«Rue aux enfants,  
rue pour tous!»

# DES RUES AILLEURS...



Amsterdam, Hollande



*La Ruelle de J. Vermeer (XVIIe)*



Montréal, Canada



**VERKEHRSBERUHIGTER BEREICH**

• Schrittgeschwindigkeit ist einzuhalten



Fribourg, Allemagne



Fribourg, Allemagne





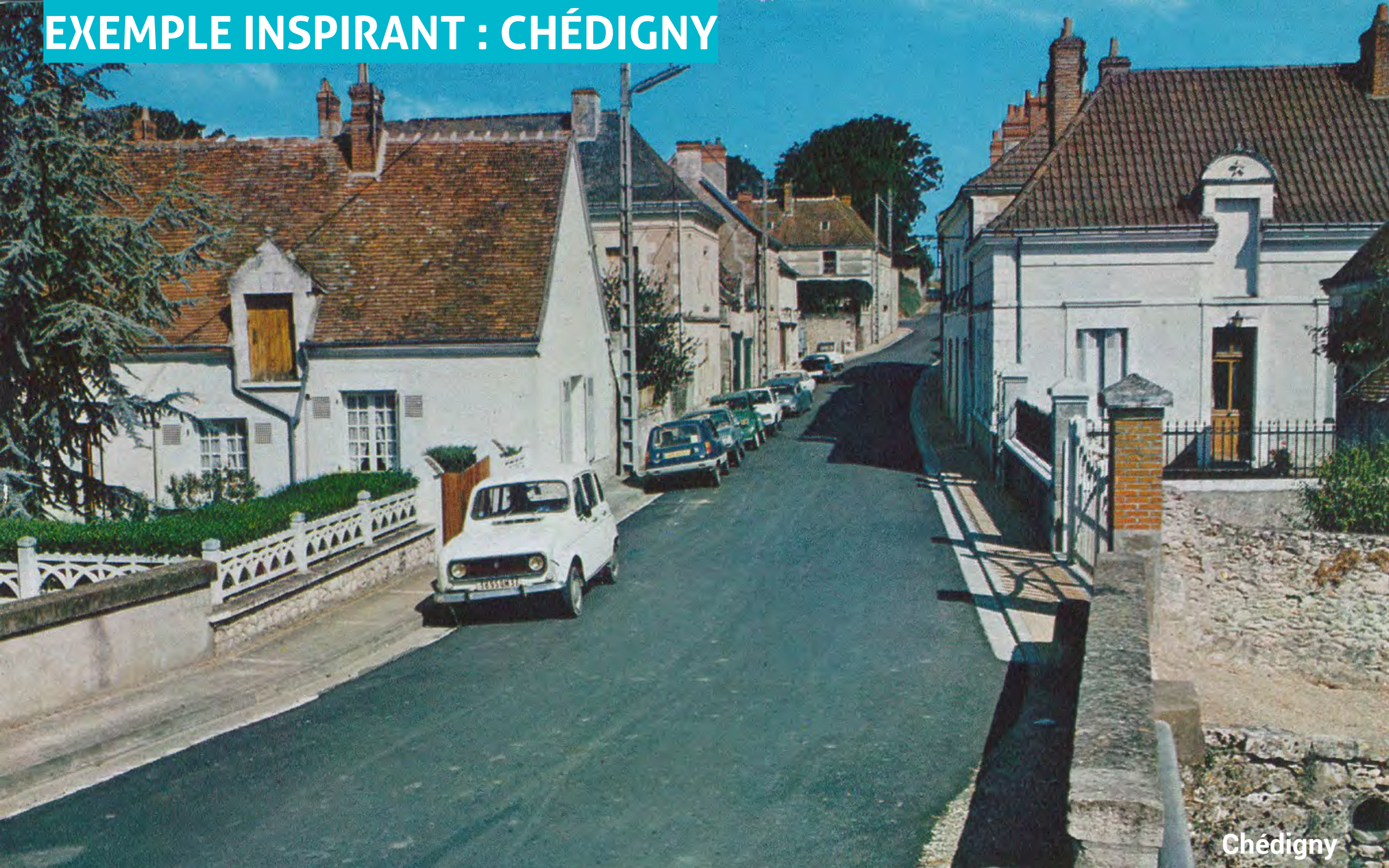
Valdemossa, Majorque



Osaka, Japan



# EXEMPLE INSPIRANT : CHÉDIGNY







Chédigny



## Mettre en place une démarche de végétalisation des rues

Il n'y a pas de recette miracle, la méthode et les outils doivent être choisis par la commune en fonction de son identité et de ses caractéristiques (échelle, moyens humains et financiers, implication des habitants...).

**LE SECRET =  
LA SENSIBILISATION  
ET LA COMMUNICATION**

**L'implication des habitants dès le début de l'opération déterminera la réussite du projet.**



**SENSIBILISER**

**PROCÉDER**

atelier par secteur ↔ opération de fleurissement



# 1. EN AMONT : SENSIBILISER LES HABITANTS

## / ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LE THÈME

### Expositions

La gestion des espaces publics sans produits phytosanitaires transforme les paysages : l'herbe revient dans les rues, les pelouses sont tondues moins souvent, les arbres moins taillés. Pour que les habitants comprennent et s'habituent à ce changement de nature en ville, de nombreuses expositions existent.



“...les plantes sauvages c'est sale et c'est moche...”



pied de mur fleuri

#### MAUVAISE HERBE

Il n'existe pas de "mauvaise herbe", mais des végétaux qui s'adaptent à un milieu et s'y installent.

#### BEAU, PAS BEAU

Chacun a sa (propre) définition du beau... Ce ressenti personnel varie selon les époques, les cultures et les sociétés.

#### UN TROTTOIR PROPRE

Pour la plupart d'entre nous, c'est un trottoir débarrassé de sa végétation spontanée. Or, pour "faire propre", on utilise depuis les années 60 des désherbants chimiques.



rue sans désherbant

#### DÉSHERBANT CHIMIQUE

Il s'agit d'une molécule de synthèse qui pénètre par les feuilles et entraîne la mort de la plante. Ce produit se répand dans l'air, s'infiltré dans les sols et pollue l'eau des rivières et du sous-sol. En conséquence, fruits, légumes, céréales, oeufs, viandes, poissons et lait sont contaminés.



Exposition « Mieux et moins, gérer différemment » CAUE de la Gironde



Exposition « Jardiner la rue » CAUE de la Gironde présentée à Embourie (16)



Exposition « Jardins de trottoir »



## Conférence / Balade dans les rues

Il est essentiel de faire évoluer le regard des habitants sur la végétation spontanée, dite «mauvaises herbes». Pour cela, des balades menées par des botanistes permettent de nommer et de connaître toutes les vertus de nos plantes de trottoirs.



Ecrire le nom des plantes sauvages permet de les « reconnaître »



Conférence et Balade biodiversité à Haux (33)

## / RÉALISER À TITRE D'EXEMPLE ET COMMUNIQUER

### **Fleurir le long des bâtiments publics, sur des axes visibles**

C'est en voyant des réalisations que les habitants vont être interpellés et auront envie de reproduire la démarche devant chez eux. C'est pourquoi la commune fleurira les pieds de murs dans les espaces publics les plus visibles (au bord de routes passantes, autour de la mairie, du cimetière...).



Azay-le-Brûlé (79)



Cimetière de Saint-Généroux (79)



Eglise d'Embourie (16)

# Expliquer, valoriser le travail des agents

Il est indispensable d'accompagner le changement de gestion des espaces publics en expliquant aux habitants les avantages pour leur santé et l'environnement. Ce qui peut paraître pour un abandon aux yeux des habitants doit être expliqué à l'aide de panneaux. Les agents doivent être en mesure d'expliquer sur place leur travail, mais il peut également être valorisé dans le journal de la commune.



Affiche à Salleboeuf (33)



Affiche pour Yvrac (33)

**Environnement**

« **MIEUX et MOINS, gérer différemment** »

Depuis 2012, le CAUE mène avec le Département de la Gironde un partenariat pour inciter les collectivités locales à faire évoluer leurs pratiques d'entretien des espaces publics. Cette démarche inclut l'abandon des désherbants chimiques. La mise en place de plusieurs niveaux d'entretien est appelée "gestion différenciée". Le bilan des accompagnements vers ce nouveau mode de gestion des espaces publics a mis en évidence un manque d'information, principal frein pour changer les habitudes d'entretien et de gestion. La commune s'est associée au CAUE dans cette démarche afin que les Services Techniques puissent bénéficier de cette expertise.

**FAIRE ÉVOLUER LES IDÉES REÇUES**

Le CAUE de la Gironde a conçu **une exposition** pour informer et sensibiliser le grand public à la gestion différenciée : autant de contenus techniques et scientifiques luttant contre les idées reçues et autres préjugés. **Cette exposition sera à La Réole du 1er avril au 31 mai.**

**L'entretien des espaces publics de votre commune évolue...**

**...pour la santé de tous, avec des techniques alternatives au désherbage chimique :**

**NUISANCE DES PESTICIDES SUR LA SANTÉ HUMAINE ET L'ENVIRONNEMENT**

- Les pesticides ont un impact important sur la santé humaine, particulièrement chez les jardiniers avec un risque d'intoxication chronique et les enfants avec un risque d'augmentation des maladies.
- 90% des eaux de surface et 50% des eaux souterraines (origine de l'eau potable) sont polluées par les pesticides.

**TECHNIQUES ALTERNATIVES**

- Accepter la végétation spontanée et la gérer : enherbement des trottoirs, bio-nettoyement des pieds de murs.
- Limiter l'installation des herbes spontanées : paillage des massifs plantés, broyage des surfaces dures.
- Entretien : espaces herbacés en fonction de leurs usages : tonte régulière des espaces très utilisés (chemins, aire de pique-nique), touchage annuel tardif des prairies naturelles.

L'équipe technique des Espaces Verts assure, entre autres missions, le fleurissement de la ville.

6

Article dans le journal de La Réole (33)

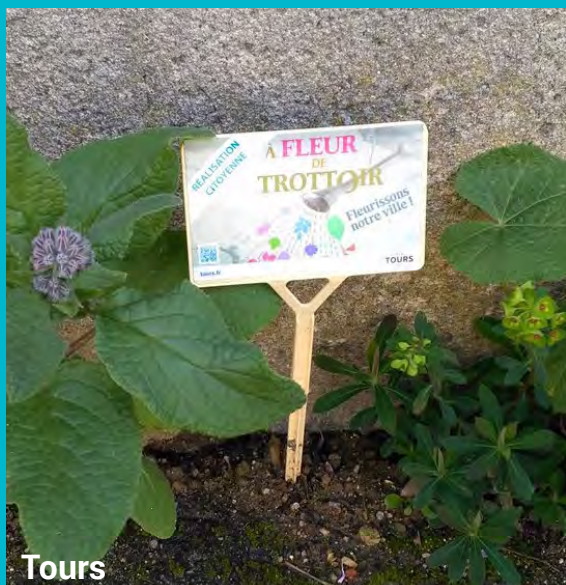
## / REPÉRER ET METTRE EN VALEUR LES INITIATIVES INDIVIDUELLES



### PARUTIONS / PALMARÈS

Les initiatives individuelles sont à mettre en valeur afin de les partager à tous.

Une rubrique spéciale pourrait paraître dans le journal de la commune, un palmarès pourrait même être créé.



Tours



Gujan Mestras



Nantes

#### - Panneau sur site

A Tours, le palmarès « A fleur de trottoir » récompense chaque année les plus beaux jardins de rue. Un petit panneau placé parmi les végétaux, permet de les localiser et attire l'attention des passants.

## 2. CHOISIR LA MÉTHODE ADAPTÉE

### / RÉALISER DES ATELIERS AVEC LES HABITANTS SUR DES SECTEURS DÉTERMINÉS



#### AVANTAGES

- rendu plus visuel qu'avec des actions dispersées
- opération plus visible auprès des autres habitants
- créer du lien social entre voisins avec un moment de partage et de convivialité.

**1. Repérer un secteur potentiel** (une rue, un hameau) où des initiatives de fleurissement sont déjà présentes, où un lien social entre riverains existe pour faciliter les échanges (associations, fête des voisins...).

#### 2. Communiquer l'évènement aux habitants

Pour cela les élus seront les meilleurs relais, porte à porte, réunion avec les habitants du quartier, distribution de flyers dans les boîtes aux lettres...

Votre commune vous invite à un atelier participatif...

...pour fleurir votre rue et votre trottoir, ne désherbez plus, semez !

#### MERCREDI 11 OCTOBRE 2017 de 14h à 16h

- Rendez-vous au lotissement du Daurat.
- Démonstration avec les services techniques communaux, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde et les riverains participants.
- Distribution de sachets de graines aux personnes désireuses de fleurir leur trottoir.

#### LES GRANDES ETAPES TECHNIQUES

- Enlèvement manuel des herbes présentes.
- Ameublissement du sol par griffage.
- Mélange des graines (3 à 5g) avec du sable ou de la terre.
- Semis léger, laisser les graines en surface, tasser.
- Les premières pousses apparaîtront au printemps, puis les fleurs...patience la nature fait son travail...
- Fauchage à la fin de l'automne et c'est reparti !



Flyer du CAUE pour la commune de Saint-Pierre-D'Aurillac

### 3. Acheter les plantes, semis et préparer les affiches



#### Choix des plantes

Choisissez des végétaux en lien avec :

- / l'identité locale et le contexte paysager (village, rue, centre-bourg),
- / l'espace disponible, la profondeur et la nature du sol,
- / l'orientation solaire des murs.

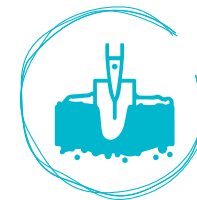
### 4. Si nécessaire, préparation du sol au préalable par les agents



#### Préparation du sol

La nature des sols, la largeur et la profondeur disponibles déterminent le mode de végétalisation :

### 5. Plantation avec les habitants (terminer l'Atelier par un moment convivial)

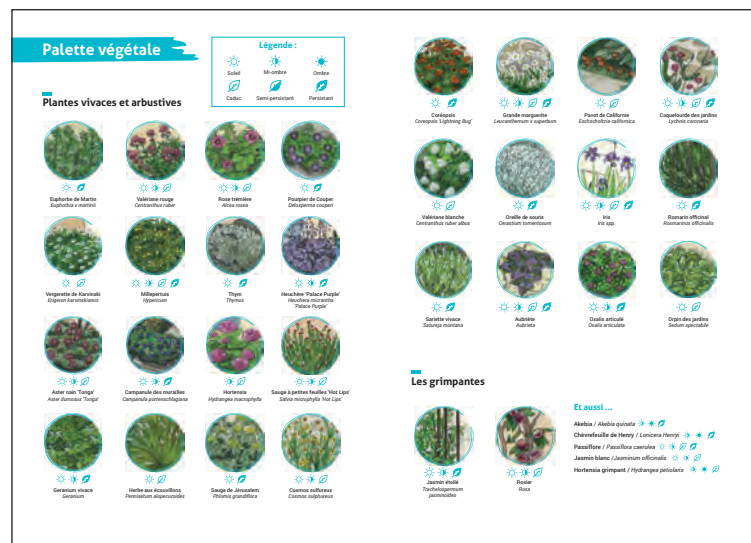


#### Plantation

Plantez à l'automne, car le système racinaire a le temps de s'installer avant l'été.

Différents modes de végétalisation sont possibles :

### 6. Installer les affiches / noms des plantes sur site Communiquer sur l'atelier dans le journal



Dépliant du CAUE 33



Atelier à Saint-Pierre-d'Aurillac

## 2. CHOISIR LA MÉTHODE ADAPTÉE



### / METTRE EN PLACE UNE OPÉRATION DE FLEURISSEMENT ACCESSIBLE À TOUS

#### AVANTAGES

- image valorisée de la commune par son action «officielle»
- rappel du règlement de l'opération aux administrés pour assurer son bon déroulement

#### 1. Maitriser les emprises foncières et mettre en place des outils opérationnels

**Demande d'autorisation / convention** pour une occupation gracieuse de l'espace public

- permet à la commune d'étudier la faisabilité du projet en fonction de la largeur du trottoir et des réseaux existants.
- en cas de plantes offertes par la commune, l'habitant pourra également informer de son choix dans la liste proposée.

#### **Charte d'entretien**

Ce document à signer par le demandeur l'engage à respecter quelques règles dans le choix et l'implantation des végétaux mais aussi dans l'entretien futur (zéro pesticide).

## La démarche vous intéresse ?

Complétez ce formulaire de demande d'autorisation :

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Tél. .... / .... / .... / .... / .....

E-mail .....

Dans le cadre de l'opération  
« Plus belle ma ville,  
fleurissons-la ! »,  
je souhaite pouvoir végétaliser  
la façade de :

la maison ① dont je suis  
propriétaire/ locataire (*rayez la  
mention inutile*)

l'immeuble ② où je réside sur :  
..... mètres linéaires ③.

La maison/immeuble dont la façade  
est à végétaliser est situé(e) à  
Libourne à l'adresse suivante :

.....  
.....

S'il s'agit du trottoir situé devant la  
maison/l'immeuble, fait-il plus de  
1,40 m de large ④

oui

non

Une fois complété, envoyez ce formulaire à l'adresse suivante :

Mairie de Libourne, Centre technique municipal - 42, place Abel Surchamp 33505 Libourne Cedex

Je m'engage à entretenir les  
parterres et à respecter la  
convention de fleurissement  
participatif des rues de Libourne ⑤  
mise en place par la ville ⑥.

Je joins une photo (ou un plan)  
de la façade et de l'emplacement  
des zones à végétaliser (**obligatoire  
afin de statuer sur votre demande**) ⑦.

Plantation envisagée :

issue de la liste fournie par la  
ville, préciser : .....

.....

autre, préciser : .....

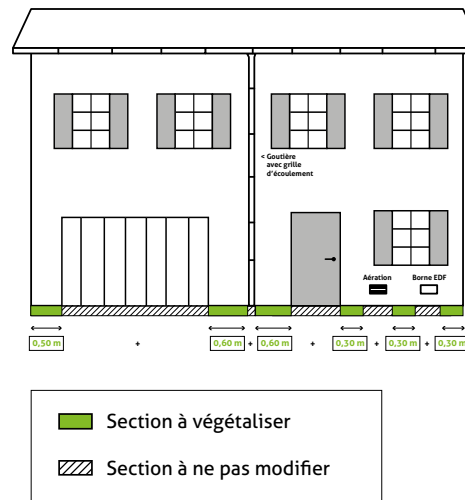
.....

Le ..... / ..... / ..... Signature :

### PAS DE TRAVAUX SANS AUTORISATION

Vous devez impérativement faire cette demande d'autorisation auprès de la Ville de Libourne pour permettre aux services techniques, après s'être déplacés, d'étudier la faisabilité du projet (en fonction de la largeur du trottoir et des réseaux existants).

Pour compléter votre demande, pensez à joindre une photo  
(ou un plan) de la façade à végétaliser.



Indiquer obligatoirement  
(que ce soit pour une photo  
ou un plan) le nombre et la  
longueur des zones à  
végétaliser comme sur  
l'exemple ci-contre.

### ATTENTION

> à prendre en compte les  
ouvertures (portes, fenêtres,  
garages)

> à laisser libres les gouttières,  
les regards d'écoulement des  
eaux, les regards d'aération de  
cave, les boîtiers EDF/GDF, les  
colonnes sèches pour les  
pompiers...

### Participez et bénéficiez :

- > des travaux nécessaires réalisés par nos services
- > de terreau
- > de graines et jeunes plants offerts par la ville
- > des conseils techniques des agents des serres municipales
- > de la liste des plantations envisageables (consultable sur [www.ville-libourne.fr](http://www.ville-libourne.fr))
- > de l'occupation gracieuse du domaine public
- > d'un panonceau pour mettre en avant votre initiative

### Plus d'informations :

sur [www.ville-libourne.fr](http://www.ville-libourne.fr) /rubrique Actualités

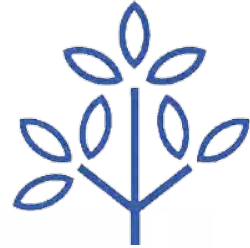
« Fleurissement participatif » ou au 05 57 55 33 60



[www.ville-libourne.fr](http://www.ville-libourne.fr)







# Charte du jardinier urbain

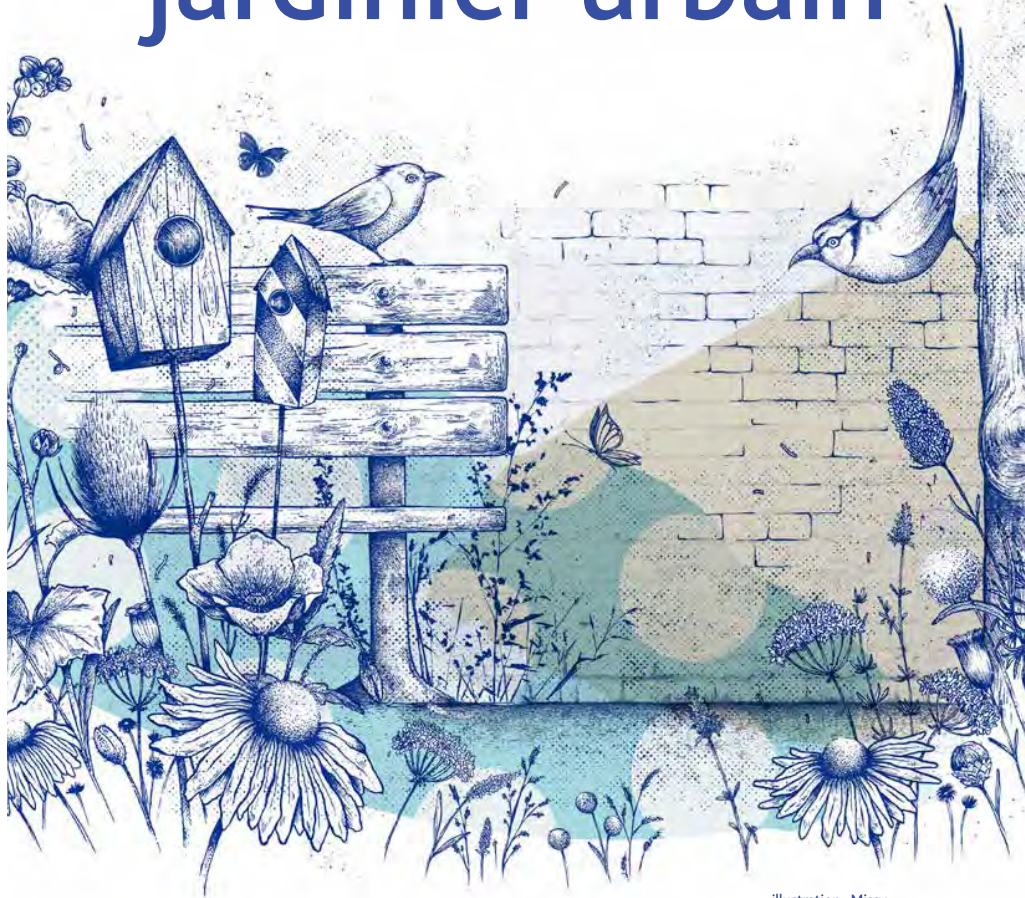


illustration : Missy

GRENOBLE

## JARDINONS NOS RUES

CHARTRE D'ENTRETIEN DES JARDINS DE RUES



Je signe cette charte, car j'entretiens des parcelles d'agrément, d'accompagnement de bâtiment ou de jardinage. En signant cette charte, je choisis d'embellir et de préserver notre environnement, de favoriser la biodiversité, de nouer des liens respectueux avec le vivant, et de participer à la convivialité de mon quartier.

### COMMENT ?

#### *Je partage, découvre et fait découvrir*

- Par des règles élaborées collectivement et en acceptant que les cultures ne soient pas vouées à des buts lucratifs
- En diversifiant les cultures
- En les laissant libres de cueillette pour tous
- En transmettant mes savoirs sur les végétaux et les techniques d'entretien
- Par l'ouverture et l'implication dans la vie propre de mon quartier
- En ne cultivant pas des plantes hallucinogènes, invasives, ou urticantes

#### *Je veille à ne pas gâcher les ressources en eau*

- Grâce à l'arrosage raisonné, au pied plutôt que par aspersion
- Par l'emploi de paillages

#### *Je respecte le sol*

- En n'utilisant aucun pesticide ou engrais chimique
- Grâce au couvert permanent (engrais vert ou paillage)
- En ne piétinant pas la terre lorsqu'elle est humide

#### *Je limite les contraintes pour les voisins et autres usagers*

- En n'utilisant pas d'outil mécanique pour l'entretien de l'espace
- En nettoyant l'espace confié et ses abords
- En taillant les végétaux s'ils gênent le passage ou la vue
- En choisissant des végétaux non allergènes, non toxiques

#### *Je préserve la biodiversité et le paysage*

- Grâce à des plantes indigènes, fleuries pour l'esthétique et pour développer la présence de butineurs
- Par l'emploi de plantes adaptées au climat et au sol

La Ville de Grenoble s'engage et soutient, par la mise à disposition et l'aménagement d'un espace dédié, par ses conseils techniques, l'ensemble des utilisateurs qui signent cette charte.

Je soussigné(e) / nous soussigné(s)

\_\_\_\_\_

**atteste / attestons avoir pris connaissance du guide pratique et de la charte d'entretien des jardins de rues et consentons / consentons à appliquer les conseils qui y sont énoncés !**

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

## 2. Communiquer avec tous les moyens à disposition

site internet, affichage dans les lieux publics, journal de la commune, flyer distribué dans les boîtes aux lettres, kit de fleurissement mis à disposition dans les bâtiments publics...

Libourne

MA VILLE | MA MAIRIE | MES SERVICES | MES LOISIRS

Accueil → Actualités → Plus belle ma ville, fleurissons-la !

### Plus belle ma ville, fleurissons-la !

Le Printemps et là et votre main verte vous démange ? La ville vous accompagne avec son opération « Plus belle ma ville, fleurissons-la ! ».

Ce fleurissement, participatif et volontaire consiste à végétaliser les façades des maisons et le pied des immeubles donnant sur la rue. L'interconnexion entre le trottoir et les murs des habitations représente un linéaire très important souvent envahi par des pousses d'herbes spontanées.

La Ville a donc décidé, depuis 4 ans déjà, avec la participation des habitants, de planter plutôt que désherber, de remplacer des herbes subies par des plantes choisies.

**Vous souhaitez végétaliser le trottoir le long de votre habitation ?**

**Les avantages méconnus de la végétalisation**

- Assurer le retour de la nature en ville en accueillant des plantes spontanées ou cultivées.
- Accueillir la petite faune (les insectes et oiseaux) et créer un micro habitat pour répondre aux.

Plus belle ma ville  
**Fleurissons-la !**  
Végétaliser la façade, c'est assurer le retour de la nature en ville.

FLEURISSEMENT participatif  
Plus de renseignements sur [www.ville-libourne.fr](http://www.ville-libourne.fr)

La demande d'autorisation est téléchargeable sur le site internet de la ville de Libourne.

Signaler un dysfonctionnement avec TellMyCity

Profiter des vélos en libre-service avec Lib'Cycle

Services en ligne

Séle

Zoom

Le

A

Liens

→ Le

→ Or

→ Pl

→ An

### → À SAVOIR

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires sur certains espaces publics et au 1<sup>er</sup> janvier 2019, ces produits seront interdits à la vente pour les particuliers.

EN ROUTE VERS LE ZÉRO PESTICIDE

## FLEURISSONS nos trottoirs

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

1 allée Jean Postand  
33650 MARTILLAC  
05 57 96 79 67  
[bordsdegaronne@cc-montesquieu.fr](mailto:bordsdegaronne@cc-montesquieu.fr)  
[www.cc-montesquieu.fr](http://www.cc-montesquieu.fr)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU S'ENGAGE

La CCM a décidé d'aller au-delà de la contrainte réglementaire et d'accompagner les communes vers le « Zéro Pesticide » ainsi que les particuliers.

Alors pour vous accompagner dans cette démarche tout en embellissant nos communes, la CCM vous propose de participer gratuitement à une opération de fleurissement, en semant devant chez vous, sur votre trottoir, un mélange de fleurs sauvages locales.

www.cc-montesquieu.fr

Kit de fleurissement de la communauté de communes de Montesquieu

## Ma rue en FLEURS

Jardinez vos trottoirs !

PLANTS ET TERREAU OFFERTS PAR LA COMMUNE  
RENSEIGNEZ-VOUS EN MAIRIE  
AVANT LE 30 MARS

H A U X  
Gironde

Renseignements : mairie de Haux, Tel : 05 56 23 05 22

Affiche de la commune d'Haux offrant plants et terreau aux habitants demandeurs.



à Nantes, les habitants peuvent retirer gratuitement un kit de fleurissement avec sachet de graines, guide plantation et autocollant.

# L'exemple de Haux (Gironde, 810 habitants)

## Conseil du CAUE



### Créer un jardin de rues



Les plantations de rues et notamment en pied de façades posent le problème de la propriété foncière. Avant de réaliser des travaux de plantations, il faut l'accord des habitants, voir même signer une convention commune-habitants qui définit les modalités de plantation et d'entretien. Des habitants ont déjà végétalisés leur pied de façade ou de clôture. Il faut s'en inspirer pour l'étendre sur l'ensemble du hameau.

Actuellement, il existe de nombreuses opérations pour végétaliser les rues des villages avec la collaboration des habitants: opération jardinons nos rues, distribution de graines, atelier jardinage...  
cf en annexe des modèles de charte et d'appel à contribution.

#### exemples de végétalisation de rues de centres bourgs de village :



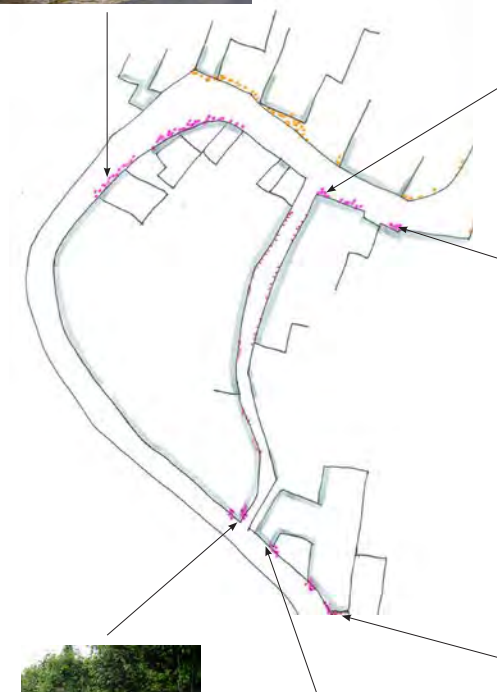
Appropriation des délaissés pour y planter des vivaces et des arbustes directement le long des rues du village de Beauregard. La traversée de bourg, Lot, Guillaume laizé paysagiste



La traversée de bourg de Chédigny en Indre et Loire, premier village «jardin remarquable» après la mise en place d'une politique communale de végétalisation des anciens trottoirs. Des aménagements peu onéreux que les habitants s'approprient et qui génèrent de fortes retombées touristiques.



#### les emplacements potentiels des jardins de poches



- plantation existante (s'inspirer de ce qui existe déjà)
- plantation à créer
- semis de graines



# L'exemple de Haux (Gironde, 810 habitants)

Conférence / débat/ balade



## LES NOUVELLES TECHNIQUES D'ENTRETIEN SANS PESTICIDES

*Comment entretenir le village  
sans désherbant ?*



REUNION PUBLIQUE  
**Judi 09 février 2017**  
**18h30 à 20h30**  
Salle des fêtes de HAUX

présence du CAUE de la Gironde et d'Habitat Santé Environnement  
Renseignements : mairie de Haux, Tel.: 05 56 23 05 22



**HAUX**  
Gironde

**Mairie de HAUX**

**NOS TROTTOIRS :  
TOUTE UNE HISTOIRE !**

**Diaporama  
et  
Balade Biodiversité**

**Dimanche 5 juin – de 10 h à 13 h – Haux  
Mairie - Salle du Conseil**

La réglementation impose aux collectivités l'arrêt de l'utilisation des pesticides en 2017.

Cette démarche, dans laquelle la Municipalité s'est engagée de façon anticipée, implique une nouvelle gestion de nos espaces communaux et invite à la réflexion.

Faut-il se débarrasser de toutes les herbes folles ? Quelle représentation a-t-on de ce qui paraît propre ? Comment favoriser la biodiversité dans notre village ? Nos trottoirs peuvent-ils être des jardins et notre bourg un havre champêtre ?

Avec simplicité, humour et passion, Ragnar WEISSMANN, docteur en microbiologie et membre de l'association HabitatSanté ENVironnement animera un diaporama sur les enjeux de la santé environnementale avant de nous emmener en balade observer nos bitumes bucoliques.

**Entrée gratuite**  
Inscription préalable conseillée au 05 56 23 05 22

Retrouvez cet événement sur :  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
et [www.mairie.haux33.fr](http://www.mairie.haux33.fr)

**SEMAINE EUROPEENNE  
DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE  
30 MAI - 5 JUIN**

Communauté  
de Communes  
du Créonnais

**HSEN**  
www.hsen.org

1, RD 239  
Le Grand Chemin  
33550 HAUX - FRANCE  
T// 05 56 23 05 22  
F// 05 56 23 04 33  
contact.mairie@haux33.fr  
www.mairie.haux33.fr

lundi / mercredi / samedi  
> 9h - 12h30  
mardi / vendredi  
> 15h - 18h30  
fermé le jeudi

# L'exemple de Haux (Gironde, 810 habitants)

## Communication sur l'opération



### La démarche vous intéresse ?

Complétez ce formulaire de demande d'autorisation :

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Tél ...../...../...../...../.....

E-mail .....

### Je suis :

Locataire (si vous êtes locataire, il faut joindre une attestation écrite du propriétaire avec son accord pour la végétalisation du pied de murs et/ou trottoirs)

Propriétaire

### préciser le lieu à planter :

Quelle largeur ? .....

Quel longueur ? .....

### Je souhaite planter :

mon pied de mur ou murette sur rue

une ou plusieurs grimpanes en pied de murs sur rue

une partie de mon trottoir

autre projet : .....

**Je m'engage à entretenir les parterres et à respecter la convention de fleurissement participatif des rues de Haux mise en place par la commune.**

### PAS DE TRAVAUX SANS AUTORISATION

Vous devez impérativement faire cette demande d'autorisation auprès de la mairie de Haux pour lui permettre, après s'être déplacée, d'étudier la faisabilité du projet (en fonction de la largeur du trottoir et des réseaux existants).

### Participez et bénéficiez :

- de graines et jeunes plants fournis par la commune
- de terreau
- de l'occupation gracieuse du domaine public

*Livraison prévue au printemps ou à l'automne.*

### Réalisation des travaux :

Les travaux et l'entretien seront pris en charge par le propriétaire ou le riverain qui a fait la demande de plantations.

### Convention de fleurissement :

Vous devrez signer et respecter la convention téléchargeable sur [www.mairie.haux33.fr](http://www.mairie.haux33.fr), ou mise à disposition en mairie.

Plus d'informations :

mairie de Haux

1, RD 239, Le Grand Chemin

33550 HAUX - FRANCE

Tel.: 05 56 23 05 22 -

lundi, mercredi, samedi > 9h - 12h30

mardi et vendredi > 15h - 18h30 | Fermé le jeudi

## Ma rue en **FLEURS**

*Jardinez vos trottoirs*

La commune de Haux vous offre des plants et du terreau afin de contribuer à l'embellissement des rues.

**Plus belle ma commune, Fleurissons-là !**

Contribuer à la végétalisation des rues, en accueillant devant chez vous des plantes, c'est aussi participer à la protection de la petite faune et à l'embellissement de notre village.

**HAUX**  
Gironde

**caue**  
GIRONDE

# L'exemple de Haux (Gironde, 810 habitants)

## Ateliers de plantations avec les habitants



1 chantier de plantations autours de l'église : 40 riverains

2 opérations «Ma rue en fleurs» : 14 habitations au total

# L'exemple de La Réole (Gironde, 4 192 habitants)

## Aménagement d'une Rue-jardin



Montant de l'opération 180 000 euros  
Superficie 350 ml

# L'exemple de La Réole (Gironde, 4 192 habitants)

## Aménagement d'une Rue-jardin







Merci